PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

27 NOVEMBRE 2025
18H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 27 novembre 2025, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire:	Monsieur Jonathan Cha	
	Conseillers:	Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
		Madame Martha Slocombe	Siège 2
		Monsieur Nick Tassé	Siège 3
		Monsieur Philippe Bergeron	Siège 4

Aussi présent (s): Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Jonathan Cha, a agi comme president de la séance.
Me Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Aucune personne n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Nick Tassé, Conseiller, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
#20251127-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 18h52.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Nick Tassé, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du jeudi 27 novembre 2025 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
#20251127-002

3. Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 26 novembre 2025.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Addresse	**Projet**
127 Sheraton	Remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre et suppression d'une porte et d'une fenêtre ordinaires, le tout sur la façade arrière;
125 Strathearn N.	Remplacement de treize fenêtres.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Addresse	**Projet**
7 Campbell	Remplacement du palier et des rampes de l'escalier d'entrée;

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Addresse	**Projet**

128 Strathearn N.	Transformation du garage intégré en espace habitable, Extension du bâtiment à l'arrière et construction d'un Garage indépendant dans la cour arrière.

Adoptée à l'unanimité.
20251127-003

4. <u>Entente avec la SPCA de Montréal</u>

ATTENDU la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) fournit une gamme de services relatifs aux animaux domestiques et sauvages, qui peuvent venir appuyer la mission des villes dans le domaine de la sécurité publique;

ATTENDU la SPCA fournit de tels services à divers arrondissements et municipalités;

ATTENDU la SPCA de Montréal a proposé une entente à la Ville de Montréal-Ouest afin d'établir leurs droits et obligations mutuels à cet égard;

ATTENDU les deux parties ont eu l'occasion d'examiner et de discuter des dispositions du présent accord;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu:

1) Que ledit accord, tel que révisé à la suite de ces discussions, soit approuvé pour els années 2025 et 2026.

2) Que le coût des services de la SPCA soit de 7 392 $ par année, sous réserve d'une indexation suivant l'indice des prix à la consommation de Montréal en janvier 2026.

3) Que la trésorière, Mme Valentina Maria Todoran, soit autorisée à signer le présent accord au nom de la Ville.

4) Que les dépenses découlant du présent accord soient imputées au code budgétaire 02-290-00-499.

Adoptée à l'unanimité.
20251127-004

5. <u>Modification de la campagne de financement du Centre de loisirs et de sports – Programme et lignes directrices en matière de relations avec les donateurs</u>

ATTENDU le programme de relations avec donateurs et les lignes directrices pour la campagne de collecte de fonds du Centre de loisirs et de sport ont été approuvés par la résolution nº 20210531-011;

ATTENDU deux donateurs potentiels ont demandé à la Ville de reconnaître leur contribution malgré le non-respect des conditions de paiement annuel minimum pendant plusieurs années, en payant moins pendant une période plus longue;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Nick Tassé, Conseiller, et résolu:

Que cette demande soit rejetée.

Adoptée à l'unanimité.
20251127-005

6. <u>Réparations d'urgence – chargeuse sur pneus</u>

M. le Maire, Jonathan Cha, a signalé quem le 19 novembre 2025, le service des travaux publics a soumis une note de service indiquant la nécessité de réparations majeures et urgentes sur une chargeuse John Deere 624K de 2014 (unité 42). Après inspection, il s'avère que cette machine est complètement immobilisée et que les réparations requises dépassent les capacités techniques de l'atelier municipal. Les défaillances constatées compromettent la structure, la direction et le système hydraulique, rendant son utilisation dangereuse. Cette chargeuse est l'outil principal pour alimenter la souffleuse à neige pendant les opérations hivernales. Compte tenu de l'urgence de la situation et suivant l'avis du directeur général, le maire a approuvé, le 21 novembre, l'attribution de deux contrats à l'entreprise Brandt, l'un d'un montant de 26 838,57 $ et l'autre de 37 220, 11$ (avant taxes),

conformément à l'article 573.2 de la Loi sur les villes et les municipalités. Les dépenses liées à ces contrats seront imputées au code budgétaire 02-320-02-419.

7. <u>Période de questions du public</u>

À 18h58, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

8. <u>Levée de la séance</u>

À 18h59, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Nick Tassé, Conseiller, secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20251127-007

Jonathan Cha Maire	Claude Gilbert Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives-20251127*